

Une Approche énonciative de la phrase en akye

*« La phrase, création infinie,
variété sans limite est la vie même
du langage en action ¹ »*

Résumé :

E. Benveniste pose que la phrase est de l'ordre du discours dont elle est l'unité principale. Le linguiste admet qu'il n'y a de phrase que celle dite prédicative, le prédicat étant le noyau central autour duquel la phrase, comme l'unité ultime du discours, s'organise et se structure par l'action de l'énonciateur structurant ou de la subjectivité dans le langage.

Dans la phrase le prédicat peut être soit un nom (phrase à prédicat nominal) soit un verbe (phrase à prédicat verbal) .

Cet article, qui porte sur la phrase en akyé, langue kwa , tente au moyen de la théorie de l'énonciation, de rendre compte de ce phénomène.

Mots clés : phrase, discours, énonciateur, subjectivité, prédicat.

Introduction :

L'akyé est classé parmi les langues Kwa de Côte-d'Ivoire. Elle est parlée dans les départements d'Adzopé, d'Akoupé , d'Alépé et de Yakassé attobrou par environ plus d'un millier de locuteurs, les départements d'Adzopé et d'Alépé regroupant les locuteurs des deux principaux dialectes de la langue : le dialecte d'Adzopé (bodin : kété) et le dialecte d'Alépé (lepin : le nyan) . Entre ces différents parlers l'intercompréhension est largement assurée.

L'akyé est une langue à morphologie simple . L'akyé dispose d'un système vocalique à neuf (9) voyelles orales, six (6) voyelles nasales et de vingt et un (21) phonèmes consonantiques et d'un système tonal composé de tons ponctuels et de tons modulés.

Les tons sont marqués dans le lexique tant au niveau des noms que celui des verbes. L'approche systématique de tons révèle qu'il y a deux (2) tons modulés : le ton très haut bas (THB) et le moyen bas (MB) et trois tons ponctuels (haut (H) bas (B) moyen (M))

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la théorie de l'énonciation du point de vue développé par E. Benveniste dont l'autorité a permis d'introduire dans le champ clos de la linguistique la question de la « subjectivité dans le

¹ E. Benveniste : 1974 : 129

langage » ; subjectivité qu'il définit comme étant « la capacité à se poser , comme sujet », c'est-à-dire comme locuteur du discours comme mise en emploi de la langue . Par ce biais, E. Benveniste jette les fondements théoriques et pratiques d'une nouvelle approche qui rompt en partie avec les préoccupations du structuralisme et du générativisme en ce que la théorie linguistique conçue par le linguiste , revendique un espace d'investigation, celui de la subjectivité dans le langage ou de *l'homme dans la langue* que les modèles issus de F. de Saussure et de N. Chomsky, ne pouvaient , du fait de l'orientation qui était la leur, prendre en considération .

Orientés exclusivement vers la langue comme système pur et la compétence comme algorithme pur, pour ces modèles, en effet, le pan de la recherche concernant « la subjectivité dans le langage », le locuteur ou « l'homme dans la langue », s'accommode peu avec les objectifs de la linguistique comme science nomothétique. Comme en témoigne l'attitude frileuse et timorée que ces modèles ont eu face à la parole et à la performance ; parole ou performance jadis exclue par F. de Saussure de la linguistique au nom du sacro-saint principe de l'immanence radicale.

En consacrant la parole comme objet de la linguistique au même titre que la langue , E. Benveniste ne pose pas seulement comme nécessaire l'existence d'une linguistique de la langue et de la parole, mais inaugure , au sein de la linguistique comme science , par le biais de la parole , une réflexion, une approche de la phrase comme lieu de production de sens² et qui introduit aujourd'hui à la question de la « subjectivité dans le langage ».

Ici nous trouvons face à une donnée nouvelle : la « subjectivité dans le langage ou l'homme dans la langue, placé au cœur du processus de la production linguistique qu'il conduit. Il s'agit là d'une véritable linguistique du sujet qui s'articule autour de la langue et de la parole. Telle est la voie nouvelle, que fraie E. Benveniste, dans le champ disciplinaire de la linguistique comme science hypothéticodéductive

Par cette voie , E. Benveniste pose les fondements d' un type nouveau de modèle linguistique, le modèle énonciatif , fondé sur la nécessité d'introduire dans l'analyse linguistique le *je* ou « l'homme dans la langue ». C'est cet espace, celui de « l'homme dans la langue », mobilisant le mécanisme entier de la langue (à son propre compte) pour asserter, intimer l'ordre, interroger(les trois modalités énonciatives)... que revendique aujourd'hui en linguistique , à la suite de E . Benveniste, les modèles énonciatifs ceux notamment de A. Culioli ou de H. Adamczewski.

Comme annoncé plus haut, cet article s'inscrit dans le cadre de la théorie de l'énonciation .

² On le sait, F. de Saussure avait rejeté au nom du sacro saint principe de l'immanence radicale rejeté l'approche linguistique du sens. Le mérite de E. Benveniste c'est de l'avoir intégré en linguistique et d'avoir proposé une approche linguistique, scientifique du sens .

L'article est articulé autour des trois axes suivants :

Le premier axe propose une approche définitionnelle de la phrase en rappelant que pour E. Benveniste la phrase appartient à l'ordre du discours et qu'il n'y a de phrase que la proposition ou la phrase prédicative .

Le deuxième axe indique le schéma prédicatif (qui est une structure formelle) en akyé et les différents types de phrases que cette structure peut permettre de générer .

Le troisième propose des types de phrases en akyé pour rendre compte de ce que E. Benveniste appelle les modalités énonciatives qui sont les grandes fonctions exprimant, selon le linguiste lui-même , la relation discursive du locuteur au partenaire dans le cadre du dialogue propre à l'interlocution.

I La phrase et la relation prédicative en akyé

▪ La phrase

E. Benveniste distingue dans l'analyse linguistique trois niveaux. Deux niveaux inférieurs englobant les niveaux phonématique (celui des phonèmes), mérismatique (celui des traits distinctifs) ; le niveau intermédiaire : le niveau des signes autonomes et des synnômes. Ce dernier niveau, appelé le niveau supérieur ou catégorématique, est le domaine de la phrase,

La phrase n'est pas réductible à une simple combinatoire de signes. Dès qu'il y a phrase, on a affaire à une autre unité supérieure au signe qui est d'un autre ordre que le signe lui-même. Dit autrement, la phrase n'est pas un signe ni une classe formelle constituée de « phrasèmes » ; elle est un tout qui ne se réduit pas à la somme de ses parties ; elle est une « unité complète », syntaxiquement achevée qui manifeste dans cette « plénitude » le fonctionnement des lois syntaxiques dans le discours auquel elle appartient littéralement.

La phrase appartient au discours. Elle nous permet de relier les mots aux choses.

Et il n'y a de phrase³ que chez E. Benveniste que celle dite « prédicative », celle en dehors de laquelle, Il ne saurait avoir de prédication. De là cette conséquence, qu'entre la phrase et la prédication , il

³ Comme ensemble cohérent de signes linguistiques, la phrase (en tant qu'unité du discours) satisfait à trois critères fondamentaux : la grammaticalité, l'acceptabilité, l'interprétabilité ; en sus, elle porte « sens et référence » ; sens parce est informée de signification ; référence parce qu'elle se réfère à une situation donnée » (1966 :130).

n' y a pas de distance mais plutôt une « auto implication » (E. Benveniste) qui fait que la prédication devient l'élément fondateur de la phrase puisqu'elle organise les différents signes linguistiques mis en présence dans la phrase comme un ensemble d'unités formé de signes qui permettent d'accéder à la dicibilité.

Avec la phrase prédicative, on quitte le domaine de la langue comme sémiotique pour celui de la langue comme instrument de communication, comme lieu de sémantisation et de référenciation : une limite est donc franchie : nous entrons dans un autre domaine, le niveau catégorématique »⁴ où se posent les questions du « pouvoir signifiant » de la langue et de « l'intenté du locuteur »

Et c'est dans ce mouvement, qui part du sémiotique vers le sémantique, conduit par le locuteur auditeur, que la langue dit le réel (réfère) et le signifie, lui attribue du sens⁵ en associant les formes entre elles par le biais de la phrase, lieu par excellence où forme et sens⁶, en s'articulant ensemble dans « toute l'étendue de la langue » déployée ou mise en emploi et le lieu où la langue dans la communication, permet de signifier et de référer, c'est-à-dire de relier les mots aux choses.

La phrase ou proposition prédicative est simple, non complexe⁷ s'impose comme l'unique cadre formel où les unités linguistiques, qu'utilise le locuteur/ auditeur, sont investies par l'acte d'énonciation dans la relation prédicative. Elle se réalise selon les mots du linguiste lui-même comme « événement unique et ultime, ici et maintenant » dans l'instance du discours commandée par « les individus linguistiques », en l'occurrence le **je** et le **tu** situés au cœur du processus de l'allocution, comme instance d'échange verbal.

La phrase prédicative « comme événement linguistique » se produit comme le lieu d'une double opération, qui se déroule concomitamment : les opérations prédicative et énonciative ; la première donne accès au « dicible », la seconde transforme le « dicible en dit ». Mais ce qui constitue la phrase prédicative, c'est certes du point de vue syntaxique l'existence des catégories syntaxiques du nom ou du verbe comme noyau de la phrase qui s'agencent mais c'est surtout la relation d'hierarchisation qui lie ces termes syntaxiques (noms et verbes) entre eux ; cette relation, conduite par le je et le tu, étant toujours organisée selon l'opposition binaire prédicat/non prédicat.

⁴ E. Benveniste : op.cit p.128

⁵ « Toutes les langues ont un problème à résoudre : associer des formes au sens ; et cela se fait au moyen de la phrase qui permet de relier aux choses hors de la langue ; elle appartient au discours et en est l'unité »

⁶ Voir à ce sujet E. Benveniste, 1966 :126 et sq

⁷ L'étude des phrases complexes n'entre pas directement dans le cadre de cette réflexion

- La relation prédicative, son enjeu dans l'analyse de la phrase en akyé

La prédication sert d'assise à la réalisation de la phrase, à la mise en emploi de la langue. Elle repose sur une organisation formelle qui rend possible l'accès au dicible. Dans ce sens, elle est la relation de base sans laquelle phrase, dans aucune langue, ne peut affleurer le dicible. Cette relation est liée à la nécessité même qui fait que, « pour que puisse advenir un message reconnu comme complet, il faut absolument qu'une hiérarchie abrupte fasse percevoir comme différents et impossible à rendre interchangeables un centre, un noyau et un périphérique », c'est-à-dire entre un prédicat qui est un élément déterminé, fondamental et essentiel à la phrase, et le reste, non prédicat⁸, le périphérique. Dans le fond, c'est entre un prédicat et un non prédicat, qu'une relation nécessaire s'institue ; et que s'organise la relation prédicative dans les langues, comme c'est ici le cas en akyé.

En effet, en akyé, comme nombre de langues, la phrase ou la préposition prédicative repose sur une organisation formelle qui, en-dehors du cas des phrases réduites à un seul terme comme « oui ou non » et dont le fonctionnement est imputable au seul contexte énonciatif, institue une opposition entre ce qui relève d'une part du prédicat et du non prédicat, de l'autre. . Et cela qu'elle soit la manifestation formelle du prédicat, segmentale, suprasegmental (intonationnelle), voire, dans des énoncés non spécifiquement linguistiques, gestuelle ou situationnelle.

II Le schème prédicatif et les types de phrase en akyé

- Le schème prédicatif

Chez E. Benveniste la phrase et la prédication « s'auto impliquant » (E. Bonvini) sont une et même chose. En vertu de ce principe, le schème phrastique ne peut être que celui de la prédication, ce schème (phrastique ou prédicatif) se présentant comme une structure au service de la prédication.

Plus formellement, le schème prédicatif ou phrastique est le réseau où s'organisent les relations prédictives entre les termes syntaxiques qui constituent la phrase, ces termes assumant des fonctions syntaxiques de sujet(S), de verbe(V), d'objet(O), de circonstant., le tout organisé autour du prédicat comme « l'unique entité linguistique du schème prédicatif susceptible d'organiser la relation de dépendance des autres fonctions à son égard »⁹

- S, constituant nominal, occupe la position syntaxique de sujet dans la phrase
- V, verbal occupe celle de verbe

⁸ C. Hagège, 1984 :23

⁹ E. Bonvini, 1986 :34

- O et X sont des nominaux qui occupent les positions syntaxiques de complément.
- le présent ou l'inaccompli, comme moment du discours, est marqué par l'ordre SOVX.
- le passé ou l'aoriste ou l'accompli, comme moment du récit est marqué par l'ordre SVOX.

En akyé la structure formelle ou schème¹⁰ de la phrase prédicative est donc **SOVX** (pour l'inaccompli) et **SVOX** (pour l'accompli). Et c'est à l'intérieur de ce cadre formel que se font toutes les modifications liées à l'expression des valeurs aspecto-modales¹¹, le prédicat¹² (qu'il soit verbal ou nominal) dans la phrase en constituant le noyau central.

▪ Les types de phrases

La phrase à prédicat verbal.

La phrase prédicative est structurée à partir deux constituants : le sujet et le verbe.

Ces deux termes sont des constituants syntaxiques obligatoires. Mais ici c'est seule l'unité qui occupe la fonction syntaxique de verbe et en assume les fonctions qui est apte à assumer la fonction prédicative ; l'autre terme assume la fonction dévolue au nom . Dans ces phrases ci-dessous, on notera le rôle prépondérant du prédicat verbal : il a une double fonction : une fonction cohésive qui est d'organiser en structure complète les éléments de l'énoncé et une fonction assertive consistant à doter l'énoncé d'un prédicat de la réalité.

Deux situations se présentent en akyé

- 1) le cas de phrases simples à deux constituants : verbes et sujet
ici on a d'une part :

■ Les phrases simples à structures SVOX.

¹⁰ Ce schème repose sur une organisation qui prend d'abord en charge l'opposition accomplie /inaccomplie, qui est une opposition aspectuelle qui induit l'alternance SOVX et SVOX (qui est aussi une opposition aspectuelle en akyé). L'ordre des éléments de ce schème se module ici selon cette opposition accomplie/inaccomplie (qui est, elle, aussi en akyé, une opposition aspecto-modale .

¹¹ « L'aspect et le mode sont liés au verbe. Le premier est défini comme l'expression de l'implication de l'énonciateur dans l'acte de communication ; l'aspect reflète (..) les différentes manières, les différentes formes dont l'énonciateur présente le déroulement du procès..» , C. Fuchs :1978, cité par Kouadio N'Guessan J.(1996 :441)

¹² Le prédicat est pris dans son acception syntaxique ; il est le centre organisateur de la phrase .En akyé le prédicat est un verbo-nominal, il s'agit d'une fonction plutôt qu'une catégorie grammaticale.

- a) sēkà dzè gbà
nom + verbe aller(accompli) + nom
sēkà est allé au champ
- b) Afí dzè fùkù
Nom + verbe/accom + nom
Afí + aller/acc + école
Afí est allé à l'école
- c) Afí ì dzè fùkù
Nom + morp.foc + verb.acc + nom
Afí + c'est + allé + école
Afí + c'est allé + école
C'est Afí qui est allé à l'école
- d) ànàpó bá bá gìmā mā é lè
Nom + déf.pl. + pr. + nom + présentatif + verbe / acc.
Hommes modernes + eux + travail + c'est
C'est le travail des gens d'aujourd'hui.
C'est comme cela que les gens se comportent aujourd'hui

■ De l'autre, les phrases simples à structures SOVX.

- a) sēkà ó boè dzé gbà ~ sēkà ó dzé gbà
Nom + pr.3sg + verbe inacc + nom
sēkà pr ;3^{me} ps + champ. Va/ inacc. + champ
sēkà il , va partir au champ
Séka ira au champ
- b) sēkà mā wɔ̃ bè
Nom + foc + pron + venir/(prog. inacc.
sēkà c'est + il + venir/ inacc
C'est sēkà qui vient.
- c) Afí sùkù dzē
Nom + nom + aller/inacc.
Afí + école + aller/inacc.
Afí va à l'école.
- d) ànàpòvéã bà fòkè
Nom + enfants + marque + pl. + eux + être dur/acc.
Les enfants d'aujourd'hui, ils sont durs
« Les enfants d'aujourd'hui sont insupportables »
- 6 ànàpó bá bá gìmā mā é lè

■ le cas de phrases complexes

On se servira ici du cas particulier de la construction sérielle.

L'akye, comme la plupart des langues kwa, connaît l'existence du phénomène des verbes sériels. La construction sérielle est un type de prédication verbale ; elle est une structure qui assume donc une fonction prédictive unique constituée d'au moins deux prédicats verbaux ayant un même sujet.

Soit :

Sēkà nēfĕ ò sò ó tál^a, ò tùn bũ dzè

Seka + verbe + pr + Verbe + poss. + nom + pr + Verbe

Seka + se lever(acc) + pr.3^{ème} P.sg. + son + habit + Pr 3^{ème} sg.sortir(acc.)

Séka s'est levé, a mis son habit et est sorti.

Cette construction se caractérise du point de vue de la forme par :

- La présence d'un sujet unique (Sēkà ici) avec une série de verbes (nēfĕ, sò, tō bũ dzè) se rapportant à lui(Sēkà dont ò est la reprise anaphorique)
- La possibilité offerte à chaque verbe de régir de façon autonome une expansion objectale ;
- Le fait que la combinaison des lexèmes verbaux a les mêmes propriétés qu'un prédicat simple.

On notera à partir de ces exemples que la phrase à prédicat verbal est une assertion verbale ; elle introduit dans la phrase toutes les déterminations verbales et situe la phrase par rapport au locuteur comme repère; elle contient un noyau, le prédicat verbal, identifié à la catégorie grammaticale de verbe, autour duquel se structure la phrase comme l'unité grammaticale apte à assumer la fonction prédictive.

■ La phrase à prédicat non verbal

A l'inverse de la phrase à prédicat verbal, la phrase à prédicat nominal présente une structure qui ne comporte ni verbe ni sujet ; le prédicat ou l'élément assertif est représenté par un nominal. A elle seule, elle constitue une phrase complète. Dans sa structure, elle est pareille à n'importe quelle autre phrase qui répond à la même définition syntaxique ; autrement dit, la phrase à prédicat non verbal est une phrase syntaxiquement complète qui manifeste la plénitude de fonctionnement des lois syntaxiques. Son statut, toujours liée au discours et au dialogue », est de « convaincre¹³

Voici quelques exemples de phrases à prédicat non verbal

¹³ E. Benveniste, 1974 :31-33

- Prédicatif non verbale d'identification à un terme

Soit Fjǎkwà :

Akpàjǎ : bravo, c'est extraordinaire

tébjè : pauvre de toi !

- La phrase d'identification à deux termes et plus

A deux termes

Soit :

Mǎ mā

monde + morp.Ø + prédicatif.

Monde, c'est.

Ainsi va le monde (selon le ton)

- La phrase à plus de deux termes

Soit :

bǐ lǒ mā jǐ

quelle intelligence ! quelle habileté !

Fé mā jǐ

/Souffrance/ /c'est ça /

Quelle souffrance !

ànàpó bǎ bá ġimā mā

nom + morp.pl + poss + nom + présentatif

hommes aujourd'hui/les/leur/travail/présentatif/

« c'est le travail des hommes d'aujourd'hui »

Les cadres formels de ces deux types de phrases à prédicat nominal sont meublés exclusivement par des nominaux. Leurs structures échappent certes aux schèmes prédicatifs SVO/SOV ; mais n'empêche que ces phrases sont des constructions phrastiques que le locuteur identifie et accepte comme complètes, c'est-à-dire syntaxiquement achevées et sémantiquement correctes. Elles sont des phrases aussi complètes que tout autre phrase énoncée en situation de discours. Comme telles elles portent « sens et référence ».

Les différents nominaux qui investissent les positions de ces cadres formels sont en fonction de prédicat et portent toute l'information nécessaire contenue dans ces phrases.

De ce qui précède on peut déduire :

a) La différence entre la phrase à prédicat verbal et la phrase à prédicat nominal résulte des propriétés qui appartiennent à chacune de ces classes. Dans la phrase à prédicat non verbal, l'élément assertif est le nom ; il est le déterminé, l'élément cohéreur de la phrase, tandis que dans la phrase à prédicat verbal, c'est le verbe qui assume la fonction, d'élément assertif.

b) que la phrase nominale est une assertion finie, pareille dans sa structure à n'importe quel autre phrase de même définition syntaxique. Comme sa structure l'indique, le prédicat c'est-à-dire ce qui constitue le centre de la

prédication, est une unité appartenant à la classe morphologique du nom, qui est l'élément assertif.

c) que le prédicat peut appartenir soit à la classe formelle du nom (il est dit prédicat nominal) soit à la classe formelle des verbes (il est dit dans ce cas prédicat verbal).

d) Il s'ensuit que le prédicat est moins une catégorie grammaticale qu'une fonction. Il est le noyau de la prédication en tant qu'opération linguistique commandée par la « subjectivité dans le langage » (E. Benveniste)

■ Les modalités énonciatives

L'assertion, l'interrogation et l'injonction font partie de ce que E. Benveniste nomme les modalités énonciatives. L'opération énonciative module la prédication en fonction de ces modalités, selon « des indices qui mettent le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation¹⁴ ». Ces modalités expriment, selon E. Benveniste, la relation discursive du locuteur au partenaire dans le cadre du dialogue propre à l'interlocution. Construites sur la base des opérateurs énonciatifs (assertifs, interrogatifs, injonctifs), ces modalités sont des opérations énonciatives qui servent à la prédication¹⁵. Elles ont ceci en commun: elles reposent toutes, quoique distinctes, sur une organisation formelle quasiment identique qui s'appuie, en vue de l'accès au dicible, sur deux termes essentiels: le prédicat d'une part et le non prédicat de l'autre, c'est-à-dire ce qui est considéré comme le noyau ou le déterminé de la prédication et le périphérique ou le déterminant de l'acte de prédication.

Mais, même si elles sont identiques de par la fonction (prédicative) qu'elles assument, elles se distinguent cependant les unes des autres par « des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire ». E. Benveniste note: dès lors que l'énonciateur se sert de ces modalités pour influencer en quelque manière le comportement de l'allocutaire, il dispose à cette fin de cet appareil de fonctions (basé sur ces trois fonctions inter humaines du discours) qui « servent à la transmission du message verbal¹⁶; chacune correspondant à une attitude du locuteur¹⁷ vis à vis de l'allocutaire »; et « mettent le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation¹⁸ »

¹⁴ E. Benveniste, 1974 :82

¹⁵ *ibidem*, 1966 :130

¹⁶ Pour qu'il y ait message, il faut que s'établisse nécessairement dans la phrase (comme ce qui permet l'accès au dicible) cette hiérarchie entre ce qui est central, déterminé et ce qui est déterminant ou périphérique et qui n'est pas moins nécessaire dans la compréhension du message.

¹⁷ E. Benveniste 1966,130.

¹⁸ *Ibidem*, 1974 :82)

Voici pour illustrer ce qui précède des exemples.

1) L'assertion :

Comme les deux autres modalités, l'assertion est une fonction. La fonction assertive est une opération énonciative qui sert à communiquer un élément de connaissance à l'interlocuteur. Elle est soit affirmative soit négative. Elle se présente sous diverses formes dérivant d'une structure formelle de base qui mettent en relation de dépendance deux constituants : le nom (N) et le verbe (V) auxquels peut se joindre d'autres constituants(E).

Soit l'assertion $A = N + V$, deux termes constituant une structure simple avec un prédicat

N dans cette structure occupe la fonction syntaxique de sujet

V celle de verbe ou prédicat verbal

E expansion (qui peut être facultatif)

En guise d'illustration voici quelques exemples :

■ Le cas de l'assertion

L'assertion est soit affirmative soit négative

• Assertion affirmative

sēkà ò dzè kwā
nom pron/ verbe + acc./nom
sēkà /il / aller + acc/ maison + ∅
sēkà il est parti à la maison
sēkà est parti à la maison.

sēkà wò kwā dzé
sēkà /pro/nom + ∅/verbe + inacc.
sēkà .il/maison + ∅/ verbe + inacc.
sēkà il /. maison/ entrain d'aller /
sēkà est en train d'aller à la maison

sēkà ò bā dzé kwā
sēkà pr/verb.aux./aller verbe/maison + ∅/
sēkà il va/ aller/ maison/∅/
sēkà il / va aller / maison
sēkà va aller à la maison/ sēka ira à la maison.

- Assertion négative

sēkà dzě kwà
 sēkà alle + morp nég + maison
 sēkà n'est pas allé à la maison
 sēkà wò dzě kwà
 sēkà ira + mor.néga(ton) + maison
 sēkà n'ira pas à la maison

■ Le cas de l'interrogation

II) L'interrogation

L'interrogation en tant qu'opération énonciative est une fonction qui sert à obtenir de l'interlocuteur une information, de susciter de sa part une réponse. C'est un procédé dialogique qui met en présence au moins deux interlocuteurs. L'interlocuteur est interrogé par le locuteur, au sujet d'un propos en vue d'obtenir une réponse

L'akyé admet deux types d'interrogations : l'interrogation peut être soit totale soit partielle portée par la hauteur de la voix (pour l'interrogation totale qui peut, dans un certain cas, avoir valeur d'assertion) et par des marques ou morphèmes interrogatifs (utilisés à la fois pour l'interrogation partielle et totale) , ces deux catégories fonctionnant selon « une syntaxe » propre.

L'interrogation est dite totale si elle concerne la proposition toute entière, c'est-à-dire si tous les termes syntaxiques de la proposition sont concernés. Dans l'interrogation totale, le locuteur propose un choix à l'interlocuteur ; celui-ci peut répondre soit par « oui » soit par « non » pour assumer l'interrogation.

Par contre, l'interrogation est dite partielle si elle concerne l'un ou l'autre terme. Ici contrairement au premier type, c'est le locuteur qui assume l'interrogation, aucun choix ne s'offre à l'interlocuteur lors de la réponse qu'il est appelé à donner.

- L'interrogation totale, sa syntaxe

Soit :

sēkà lo ẽ ?

nom + opérateur + part.interro.

Sēka/ opé.foca./part. interro.

Sēka/ c'est/ parti.inter/ ?

Sēka c'est ?

S'agit-il de Sēkà ?

C'est de sēkà qu'il s'agit ?

vè lé é ?

/foutou + Ø/être/particule/interro/

/foutou/ c'est/ particule inter.

C'est du foutou ?

Est-ce du foutou ?

sá lé é ?

/eau + Ø/être/ particule/

C'est de l'eau ?

Est-ce de l'eau ?

bú dzē jùkú fǎ é ? kúsò

pp/verbe/nom/nom/part.inter/nom/

pp.2^{ème} sg/aller + fut./école/ demain/ e/kúsò /

/tu /vas aller/école/ demain/ é / kúsò/

tu vas aller à l'école demain ? Kúsò

iras-tu à l'école demain, Kúsò ?

S+V+ (expansions)+ é

Le schème prédicatif de l'interrogation totale est de type assertif ; à ce ceci, s'ajoute un marqueur intonatif (la hauteur de la voix), qu'accompagne la particule é

Ex : ò fjè kà gbēmǎ é ?

il/manger /acc.chose/ fini / foc./parti/

A-t-il vraiment fini de manger ?

La réponse à l'interrogation totale peut se faire de deux façons :

- Elle peut être affirmative ; dans ce cas elle est : Ní ò fjè (kà) gbē

Elle peut être négative¹⁹ : kjèkjè ò fjè(kà) gbě

ń ò fjè(kà) gbě

- L'interrogation partielle

En plus de l'intonation montante (la hauteur de la voix), l'interrogation partielle est portée par des marqueurs interrogatifs. On en dénombre, dans la langue, un certain nombre.

¹⁹ kjèkjè et ń sont les deux morphèmes de la négation en akyé

Voici à titre illustratif deux exemples :

ŋǎ ? (combien ?)

ŋǎ lé é ? qu'est ce qu'il y a ?

ou

fó (où ?)

fó (mǎ) b̀ dzé ?

interro/p.2^{ème} sg /verbe + inacc/

où/tu/ aller + inacc/

où es-tu entrain de partir ?

tsàkó é lō é²⁰ ?

quelqu'un/verbe / opérateur de foca./particule interrog/

qui est-ce ?

tsàkó mǎ wó b̀ lə ẽ ?

qui /foc./pron/verbe/localisateur/part.interro/

qui/ c'est/il/venir + inacc/foc./part.

qui est entrain de venir là-bas ?

III) L'injonction

Comme fonction, l'injonction est un procédé dialogique qui sert à donner des ordres de la part de l'énonciateur en attendant la réalisation ou l'accomplissement immédiat de la part de l'interlocuteur.

L'intimation est exprimée par des formules de prescription ou d'interdiction.

Le locuteur, par ces procédés purement linguistiques, invite l'interlocuteur à accomplir immédiatement l'action exprimée par le prédicat.

En akyé, ce rapport, qui doit lier formellement dans « l'interlocution l'interlocuteur au prédicat », se réalise différemment dans la langue, selon que la forme correspondant à l'interlocution est au singulier ou au pluriel.

○ Le cas du singulier

C'est le cas où l'énonciateur s'adresse à un interlocuteur, à un « tu ».

Voici quelques exemples :

ẁ

viens

b̃ l̃

laisse tomber

²⁰ Ou encore hé é lō é ?

ṗēfǝ	tiens-toi debout
ṗōǎlǝ	attrape ça

- Le cas du pluriel.

C'est le cas où l'énonciateur s'adresse à plus d'une personne

Voici quelques exemples

mú	wǝ	venez
mú	bǎ lǝ	laissez tomber
mú	ṗēfǝ	tenez-vous debout
mú	ṗōǎlǝ	attrapez

De ce qui précède, on peut déduire que la structure formelle de l'intimation est une séquence de :

Sujet+ Prédicat+ intonation

Où le Sujet singulier est $\emptyset$ et le sujet pluriel mú P, le prédicat correspondant au verbe à l'état *lexématique*.

Ce cadre formel peut être éventuellement élargi par des expansions post-posées au prédicat. Dans ce cas on aura :

Sujet+ prédicat (expansions)

Ainsi , on peut obtenir :

mú	wǝ	venez
mú	bǎ lǝ	laissez tomber
mú	ṗēfǝ	tenez-vous debout
mú	ṗōǎlǝ	attrapez

L'interrogation, l'assertion, l'injonction ont ceci en commun qu'elles reposent toutes sur l'intonation. Mais seule la modalité interrogative, en plus de l'intonation, comme marque suprasegmentale, **porte** des marques spécifiques, formelles : les interrogatifs

Les autres modalités énonciatives

E. Benveniste reconnaît lui-même que les trois modalités n'épuisent pas toutes les possibilités énonciatives de la langue en ce qui concerne la relation à l'allocutaire. En effet, d'autres modalités de manière moins catégorisables existent²¹. Parmi ces modalités, les stratégies « élocutives », véritables procédés discursifs par lesquels le locuteur se définit lui-même et s'indique comme du doigt dans le discours qu'il produit, en marquant sa présence dans la phrase qu'il produit, cette inscription du sujet dans son discours s'appuyant sur des unités linguistiques qui forment la classe de ce que C. Hagège (1982) appelle les « endophoriques » et les exophoriques²²

Les endophoriques

Ces unités englobent les autophoriques, les anaphoriques et les cataphoriques et constituent la base d'opérations linguistiques que commande le sujet énonciateur. Voici en guise d'illustration quelques exemples.

▪ Les autophoriques

Cette classe d'unités au sein des endophoriques signifie « identité de référence établie par le discours d'ego entre la source et la cible »²³.

L'autophore s'exprime dans les langues comme akyé non pas seulement par les pronoms (ó : il ou elle en français) mais aussi par d'autres unités linguistiques, les possessifs (mè , bɔ̀/bú,ó, há, mɔ́, bá).

Voici en guise d'illustration l'exemple suivant.

ò mǎ́ ó ká lájè

pr + nég + 3ps + pr.réf + verbe inacc.

Il + ne pas + il lui aimer

Il n'aime pas lui-même

Il ne s'aime pas

▪ Les anaphoriques

²¹ Les unes appartenant aux verbes comme les modes... énonçant l'attitude du locuteur à l'égard de ce qu'il énonce (c'est le cas des phrases contenant des verbes d'attitude propositionnelle); les autres à la phraséologie

²² on développera cette catégorie dans Enonciation et prédication en akyé, à paraître

²³ C. Hagège, 1982, p. 104

Elles regroupent une classe d'unités linguistiques qui renvoient dans le discours à une unité, à un syntagme ou à un énoncé antérieur, l'opération d'anaphorisation suit dans les langues un schéma qui lui est propre, le mouvement est généralement de bas vers le haut.

Soit :

- 1) sēkà wò ñkwé fē
sēkà + 3^{ème} pr + nom + verbe forme inacc.
sēka, il + maïs + acheter inacc.
sēkà, il est entrain d'acheter du maïs/ achète du maïs
sēkà est entrain d'acheter du maïs

- 2) ñkwéè, sēkà wò é fē
maïs + dét.art, sēkà, il est entrain d'acheter
Le maïs, sēkà est entrain de l'acheter / Le maïs, sēkà l'achète.

On note que le fonctionnement de l'opération d'anaphorisation exige la double présence d'un *anaphorisé* et d'un *anaphorisant*. Ici dans l'exemple 2 l'anaphorisé *ñkwé*(l'anaphorisé) est repris par l'anaphorisant *é* (l'anaphorisant).

▪ Les cataphoriques

A l'opposé des anaphoriques, les cataphoriques anticipent sur un élément postérieur, ce processus suivant, dans les langues comme en akyé un mouvement, commandé par le locuteur/auditeur, qui part de haut vers le bas.

MεΞn n̄ hœΞ o⇔ hœè étsá Se#kaΞ dzē mǎ

Moi voir acc. il voir or/ déjà / aller + acc.focalisateur.

Lorsque je le voyais, séka était alors en train de partir.

Ici le pronom ó(il) , le cataphorisant, anticipe sur Sékà , le cataphorisé.

De ce qui précède , il apparaît que ces opérations linguistiques, que sont l'anaphorisation, la cataphorisation la rhématisation ou la thématization, la focalisation... sont construites sur la base d'agencement, de la combinaison des unités de la langue. Elles reposent sur une syntaxe bien particulière,(une syntaxe d'expression ?) qui échappe bien souvent à l'ordre du schème prédicatif (SOVX, pour l'inaccompli et SVOX, pour l'accompli). Leur rôle, du point de vue énonciatif, c'est servir de point « d'ancrage » au message de la « subjectivité dans le langage », de « déterminer les coordonnées ... de l'énonciation que sont le moi-ici-maintenant de l'énonciateur » (C. Fuchs), producteur et récepteur du sens, comme mise en relation des formes.

Conclusion

L'approche énonciative et prédicative de la phrase nous a permis de voir que la phrase est une construction, un produit qui émane du locuteur ; elle repose

sur une organisation articulée autour d'un noyau , l'épicentre de la phrase , appelé le prédicat, qui concentre toute l'information nécessaire, et le périphérique.

Bibliographie sommaire

Adopo Assi François (2007) : « Changement vocalique et tonal dans le système verbal de l'akyé »

Adopo Assi François et Bogny yapo Joseph : « La problématique du ton très haut en Akyé » CIRL n°31 pp.43-60, Université d'Abidjan COCODY, 1996.

Adopo Assi François : « éléments de réflexion Pour une linguistique de la langue et de la parole », CIRL N° 24, pp.127-177

Adopo Assi François : « Enonciation et pragmatique linguistique » CIRL 26, pp.65-107.

Adopo Assi François : « les orientations pragmatiques dans l'analyse linguistique »

Adopo Assi François 1998: les Approches de l'énonciation dans la linguistique contemporaine, Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Adopo Assi François, « Sens et Référence en linguistique », CIRL 28.pp.81-153, Université d'Abidjan

Adopo Assi François : 2008 : A la conquête de la subjectivité dans le langage, publications tml.www.tml.ci

Benveniste, Emile(1966-74) : problèmes de linguistique générale tome 1 et tome 2, Gallimard , Paris ,

Bonvini , Emilio 1988 : Enonciation et prédication en Kasim , CNRS, Paris

Cervoni, jean : 1987 : l'énonciation, p.u.f.

Danon-Boileau Laurent 1987 : Enonciation et Référence , Orphys , Paris

Hagège claude 1978 : du thème au rhème en passant par le sujet : pour une théorie cyclique, in La linguistique , vol.14 fasc.2, P.5-38

Hérault , Georges 1983 (sous la direction de) : Atlas linguistiques des langues Kwa , 2t, éditions

Kerbrat-Orecchioni, Catherine : 1980 : L'énonciation de la subjectivité dans le langage, A. Colin, Paris

Kouadio N'guessan Jérémie 1996 : Description du parler attié de Memmi , thèse d'état, Université de Grenoble.

Stéphane Robert 1991 : Approche énonciative du système verbal : le cas du Wolof, éditions CNRS, Paris

Zribi-Hertz, A & Charlemagne Adopo,1992, les pronoms de l'attié, version française de The syntax of attié pronominals in Linguistic Review ,9,PP. 69-108.

Juillet 2008